



2008

Rapport annuel





Hansjörg Walter et
Jacques Bourgeois

Optimisme et désillusion

Les rapides fluctuations des conditions de marché dans l'agriculture, malgré leur caractère habituel, exercent toujours sur nous un effet surprenant! Souvent, la situation se renverse d'une année à l'autre. La montée des prix sur le marché mondial l'an dernier est perçue avec une émotion vive, comme un facteur d'amélioration de notre capacité concurrentielle dans le contexte international. Les prix suisses progressent, entraînés par la vague de la forte demande mondiale et de la pénurie de l'offre. Cette situation favorable s'étend sur la première moitié de l'année 2008 et connaît un point culminant vers la fin mai, lorsque le prix du lait augmente de 6 centimes au premier juillet, suite à la grève des livraisons.

Dans le courant du second semestre de l'année, atteinte par la crise, l'économie vacille dans le sillage de l'éclatement de la bulle hypothécaire, de la crise des gros établissements bancaires et de la chute des cours boursiers. La crise née aux USA s'est propagée à tous les pays industrialisés et pays émergents. La baisse de l'exportation de certains fromages suisses est par exemple une conséquence directe de ces événements. L'extension de la production laitière, à la demande des transformateurs, met sous pression le prix du lait vers la fin de l'année 2008. Juste quelques mois avant la sortie du contingentement laitier se manifeste un grand désenchantement. Les choses se clarifient: un excédent de lait ne peut être vendu à prix fort. La question du futur fonctionnement du marché se pose: Qui peut vendre combien et à quel prix? Sur ces points, les conceptions entre les producteurs de lait se contredisent autant que celles entre les producteurs et les transformateurs. Durant cette phase critique, l'USP tente de jouer un rôle de médiateur et s'engage, avec le résultat que l'on

connaît, pour obtenir un financement complémentaire de la Confédération, dans le but de stabiliser le marché et d'étoffer le degré d'organisation de la filière du lait et des producteurs.

En parallèle, sur le parquet politique, les élus adoptent le second train d'ordonnances et bouclent ainsi le dernier chapitre de la réforme de la politique agricole 2011. Grâce au rude combat mené des années durant par les organisations agricoles, sous l'égide de l'Union Suisse des Paysans, le résultat obtenu, assez dur à assumer par les familles paysannes, apparaît supportable dans le contexte de l'évolution sociale et structurelle. L'accord de libre-échange agricole avec l'Union européenne, proposé par le Conseil fédéral, s'avère d'un tout autre calibre. Les négociations officielles sont entamées en automne 2008, malgré de véhémentes protestations face à l'énorme perte économique pour les familles paysannes et malgré le contre-projet de l'Union Suisse des Paysans qui préconise une ouverture sectorielle progressive.

Le cycle de Doha de l'OMC, bien que dans une impasse, a parfois repris vie en 2008, mais sans pouvoir renaître de ses cendres: la réunion ministérielle de juillet 2008 à Genève n'obtient pas le résultat escompté et la rencontre prévue pour décembre 2008 est annulée. L'évolution future dépendra de divers facteurs: Quelle importance le nouveau président américain attachera à la conclusion d'un accord? Quelle tournure prendront les négociations dans les dossiers non agricoles? Accordera-t-on à la souveraineté alimentaire la place méritée?

D'autres thèmes préoccupent les familles paysannes et, partant, l'Union Suisse des Paysans. Par exemple, lors de la mise en vigueur de la nouvelle loi sur



la protection des animaux, l'USP parvient à éviter ou à amoindrir quelques facteurs de coûts en négociant des délais transitoires plus étendus. Quant à la réforme du système des paiements directs, l'USP fait preuve de vigilance et ses interventions régulières auprès de l'OFAG sont bénéfiques. L'USP ne saurait cautionner un nouveau système qui aggraverait la situation au lieu de l'améliorer! Un autre thème très prisé: le lancement de la campagne de vaccination contre la maladie de la langue bleue; d'aucuns nourrissaient quelque inquiétude au sujet des effets secondaires. L'USP, tout en appuyant la vaccination, exigea des autorités une étude précise des dommages possibles. En revanche, la participation active à l'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) se déroula sans incident.

Malgré les vives émotions provoquées par les hauts et les bas et les conditions de marché, les chiffres de l'année 2008 ne mentent pas: pour la majorité des exploitations, l'année 2008 figure parmi les bonnes années! Soyons-en heureux et unissons-nous pour construire notre avenir.

Chers paysans et chères paysannes, notre organisation poursuivra son engagement dynamique en votre faveur, appuyée par ses collaboratrices et collaborateurs motivés!

Hansjörg Walter
Président

Jacques Bourgeois
Directeur

Sommaire

Editorial

L'année 2008 en bref

Situation du marché	4
Les activités de l'USP	6

Organigramme

9

Rapports des départements

Economie, politique et relations internationales	10
Production, marché et écologie	13
Communication	16
Affaires sociales, formation et services	18
Services internes	22

Les organes de l'USP

Organisations faitières	23
Comité	25
Chambre d'agriculture	26
Assemblée des délégués	28

L'USP en bref

29

L'année en cours

30

Crédits photos:

Union Suisse des Paysans, Fruit-Union Suisse, agrarfoto.com, BIG-M, BauernZeitung

Rétrospective: bons prix mais coûts élevés

L'année 2008 s'est révélée favorable pour la production végétale, sauf pour les cultures fruitières. La production animale a également bénéficié de bonnes conditions de marché. Le prix du lait s'est de nouveau orienté à la baisse en fin d'année. La valeur de la production agricole a marqué une hausse de 2,6% pour s'établir à 10,913 milliards de francs.

L'année 2008 connaît des températures supérieures à la normale et des précipitations régulières. L'humidité rend parfois les récoltes difficiles, surtout au mois de juin. Dans l'ensemble, les conditions météorologiques s'avèrent toutefois favorables à la croissance des cultu-

res et permettent d'obtenir de bons rendements dans la production végétale. Le bétail est conduit au pâturage dès le début avril et la récolte du fourrage en plaine commence au mois de mai. En automne les réserves de foin sont optimales.

Les grandes cultures profitent de conditions propices

Dans les cultures de céréales et de pommes de terre, les récoltes dépassent les prévisions initiales et sont de très bonne qualité. Les betteraves sucrières donnent aussi une bonne récolte. L'offre de colza, en revanche, ne suffit pas pour répondre à une forte demande, et ce, malgré une extension des surfaces cultivées. Pour les maraîchers, des importations bon marché et des coûts de production élevés viennent accentuer la pression sur les prix au printemps et en été. Le bilan est moins rose dans les cultures fruitières. Tous les rendements observés restent en dessous des niveaux obtenus l'année précédente. La vigne, en revanche, bénéficie de conditions idéales: l'automne sec et ensoleillé promet une maturation de raisins de première qualité.

Un marché de la viande équilibré avec de bons prix à la clé

La production animale connaît également une bonne année, malgré la hausse du coût des fourrages. Le bétail de rente et le bétail de boucherie sont très prisés. La hausse du nombre d'animaux requis dans la production laitière y est sans doute aussi pour quelque chose. L'offre disponible sur le marché porcin affiche un net repli. Si cette situation permet d'obtenir de bons prix, elle dé-



Malgré une augmentation de 4% en 2008 des surfaces de culture de colza, l'offre indigène ne parvient pas à couvrir la demande croissante.



bouche aussi sur des importations supplémentaires. La production de volaille connaît une année pour le moins faste, bénéficiant d'une excellente demande, toujours orientée à la hausse. La filière œufs évolue une fois de plus dans un contexte stable. Même durant l'été, elle ne connaît aucune difficulté d'écoulement.

Le prix du lait joue au yoyo

Le marché du lait passe par tous les extrêmes en 2008. Dans le sillage de la montée des prix sur le marché mondial l'année précédente, le lait devient une denrée recherchée par les transformateurs en Suisse. Les paysans étendent leur production. Fin mai, une grève permet de négocier une nouvelle hausse du lait d'industrie de 6 centimes à partir du 1er juillet. Le lait de fromagerie ne bénéficie pas du même sort. Suite à la baisse des prix dans l'UE et à une hausse de la production, le prix va rapidement se retrouver sous pression. Dans le courant de l'année, la production excédentaire vient remplir les stocks de beurre et de poudre de lait. Les premières baisses de prix interviennent au début du mois de novembre, avant que les entreprises de transformation imposent une nouvelle baisse de 9 centimes à partir du 1er janvier 2009. La question de l'organisation du marché du lait après la suppression du contingentement en mai 2009 demeure entière.

Valeur de la production en légère hausse grâce à de bons prix

La valeur de la production agricole s'est élevée à 10,913 milliards de francs en 2008 selon une estimation de l'Office fédéral de la statistique. Cela correspond à une hausse de 2,6% par rapport à l'année précédente. Corrigée de l'inflation, la valeur de la production s'avère comparable à celle de l'année précédente. La production animale représente 49,6% de cette valeur, 41,9% proviennent de la production végétale. Les 8,5% restants

résultent de prestations agricoles, ainsi que d'activités accessoires accomplies hors de l'agriculture. La hausse des coûts de production a cependant absorbé une grande partie des bons rendements et résultats obtenus. Ce sont surtout les engrais et les carburants qui ont pesé lourd sur les dépenses. En léger recul par rapport à l'année précédente (-0,5%), le revenu net d'entreprise s'est élevé à 2,831 milliards de francs en 2008.



Le 28 mai 2008, de nombreux paysans suisses lancent une grève des livraisons de lait qui débouche sur une augmentation de 6 centimes le litre à partir du 1er juillet.

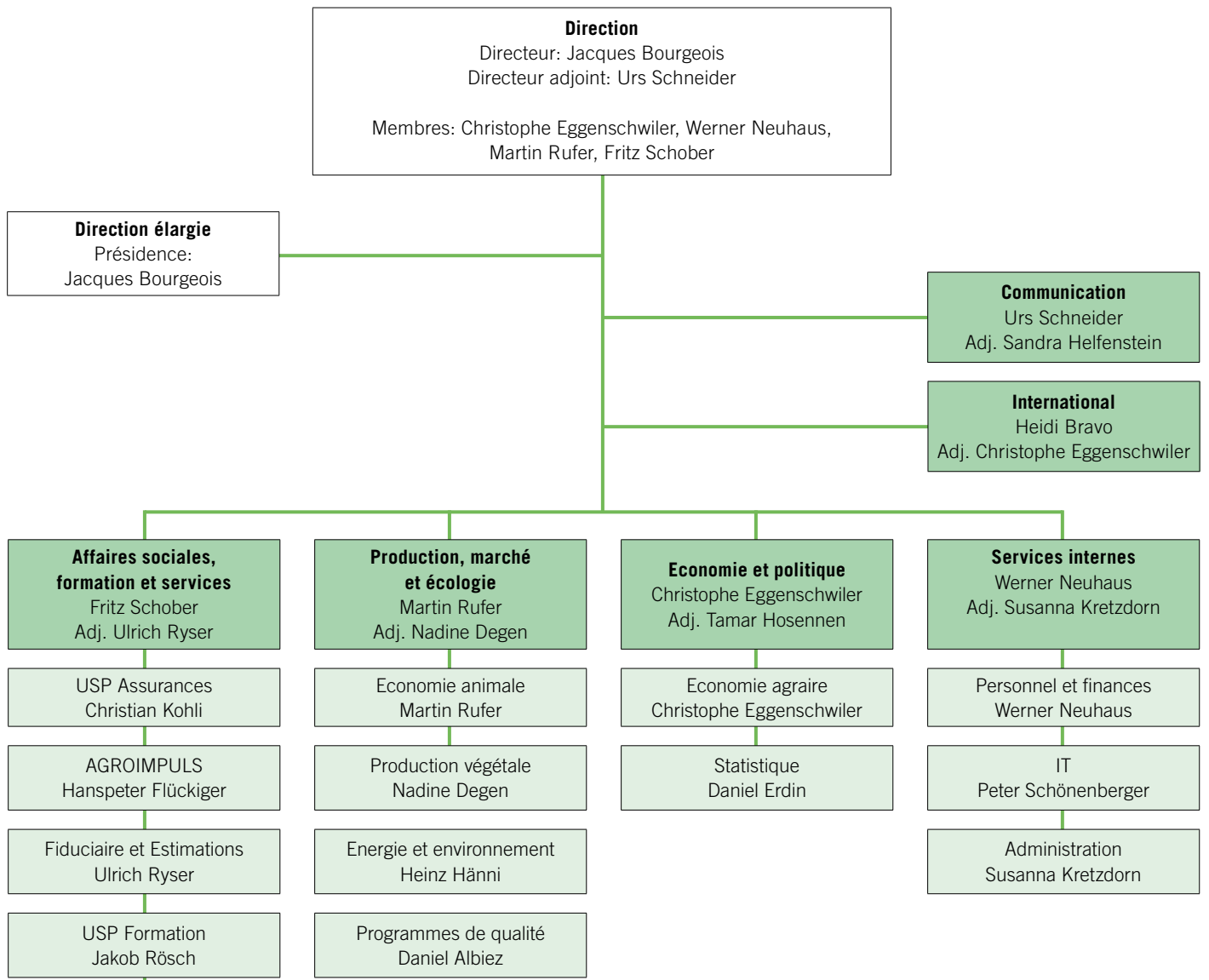
Les activités de l'USP en 2008

Le 12 novembre 2007, l'Assemblée des délégués a adopté le Programme d'activités 2008 de l'USP. Ce document définit les objectifs à atteindre durant l'année en question. Le tableau suivant récapitule les résultats atteints en 2008.

Les objectifs fixés pour 2008	Les résultats
Accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux	
Procéder à une évaluation approfondie des conséquences économiques qu'entraînerait l'ouverture de négociations sur un accord de libre-échange avec l'UE, afin d'en déduire les compensations nécessaires.	L'USP a réalisé une étude sur les opportunités et les risques liés à l'exportation de produits agricoles dans l'UE, ainsi que sur les autres possibilités qu'un accord de libre-échange agricole intégral avec l'UE. Les résultats sont parus sous forme d'une prise de position intitulée «Evolution des rapports avec l'UE dans le domaine agricole», qui a été présentée lors d'une conférence de presse en automne. Le document repose sur des données qui sont mises à jour tous les six mois, afin de toujours disposer de prévisions actuelles. En milieu d'année, l'USP a constitué un groupe de travail englobant les principales organisations de producteurs pour élaborer ensemble des mesures d'accompagnement à un éventuel accord de libre-échange agricole avec l'UE. L'USP a réclamé la création d'un fonds destiné au financement, estimant que les provisions prévues au bilan ne sont pas assez contraignantes. L'USP a fait entendre ses revendications lors d'exposés, dans des articles et divers communiqués de presse.
Acquérir des connaissances de base sur l'agriculture et la politique agricole des pays avec lesquels des négociations sont en cours ou ont été annoncées. Entretenir des échanges d'informations avec la délégation suisse aux négociations, que ce soit pour discuter des développements récents ou exiger la mise en œuvre de mesures adéquates.	L'USP a entrepris la réalisation d'un outil permettant de comparer le commerce extérieur de la Suisse avec celui d'autres pays. Les négociations d'un accord de libre-échange avec le Japon ont fait l'objet d'un suivi actif; des connaissances de base ont été réunies en la matière.
Examiner les positions dans les négociations, ainsi que leurs répercussions sur l'agriculture suisse. Collaborer avec les organisations paysannes d'autres Etats.	La collaboration avec des organisations paysannes d'autres Etats s'est intensifiée. Une conférence de presse commune a été organisée à Genève. Plusieurs rencontres ont eu lieu, ainsi que des entrevues avec Crawford Falconer, le président du dossier agricole de l'OMC, et Pascal Lamy, le directeur général de l'OMC. En outre, un modèle a été développé afin d'analyser les conséquences possibles des négociations à l'OMC.
Mise en œuvre de la PA 2011 et développement de la politique agricole	
Poursuivre le développement de la stratégie de l'USP pour l'agriculture suisse.	A l'occasion d'un séminaire qui s'est déroulé au printemps, la stratégie a été affinée et adaptée au contexte de politique agricole prévalant à l'échelle nationale et internationale. Divers travaux, tels que l'élaboration de mesures d'accompagnement ou le développement des paiements directs, battent leur plein à l'heure actuelle.
Elaborer un document de base dans lequel il est montré comment les domaines politiques importants pour l'agriculture peuvent être mieux accordés entre eux à l'avenir.	Un schéma de coordination interne a été élaboré. Une motion déposée au Parlement demande au Conseil fédéral de mieux coordonner les domaines politiques qui ont une incidence sur l'espace rural et l'agriculture.
Continuer et approfondir les travaux de l'USP en ce qui concerne le contrôle et le développement du système des paiements directs, tout en incluant étroitement les organisations membres. Former les alliances nécessaires afin d'obtenir un large soutien politique des propositions de l'USP en faveur du développement du système des paiements directs.	Un groupe de travail interne à l'USP s'est réuni neuf fois en 2008. Il a rédigé une prise de position concernant le développement du système des paiements directs et l'a remise à l'OFAG, après avoir obtenu le feu vert du Comité de l'USP. Les modèles qui ont été finalisés vers la fin de l'année ont permis de calculer les conséquences économiques de divers scénarios.

Les objectifs fixés pour 2008	Les résultats
Coûts de production	
Mettre en œuvre les importations parallèles de moyens de production agricole et gagner de l'influence dans l'aménagement du droit des brevets.	A la fin 2008, le Parlement a autorisé les importations parallèles, sauf celles de médicaments.
Exiger une harmonisation rapide des prescriptions techniques et la reconnaissance réciproque avec l'UE. Demander une introduction réciproque du principe dit «Cassis de Dijon».	L'USP a pu faire part de son opinion à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats. Elle a réclamé une application réciproque du principe dit «Cassis de Dijon», le maintien de la déclaration du pays d'origine, ainsi que des mesures visant à empêcher la discrimination des producteurs suisses.
Examiner les possibilités de simplifier ou de modifier les lois et les ordonnances qui provoquent une hausse des coûts et intervenir pour que les mesures nécessaires soient prises. Combattre rigoureusement toute nouvelle exigence entraînant une hausse des coûts.	Il a été possible de déjouer presque toutes les tentatives démesurées de durcissement du droit de la protection des animaux, qui se seraient soldées par une hausse des coûts. Les quelques domaines qui devront malgré tout s'accommoder de dispositions plus sévères bénéficieront de périodes transitoires, comme c'est le cas pour l'interdiction de sols sur caillebotis intégral dans l'engraissement de bovins.
Offrir aux familles paysannes de nouveaux services permettant de simplifier la gestion de l'exploitation ou de faire des économies.	Le développement de la famille de produits AgroTwin s'est poursuivi, notamment celui du logiciel AgroTech, conçu pour simplifier les tâches administratives. Plusieurs services de conseil ont étendu leurs activités. Un exemple à relever parmi d'autres: le conseil en matière d'autorisation de construire ou de procédure de divorce. Ces services apportent des solutions équitables et pérennes.
Renforcement de l'espace rural	
Participer à la révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire et la modifier dans le but de créer plus de possibilités pour la para-agriculture, de renforcer l'agriculture et de simplifier les procédures.	La procédure de consultation relative à la révision totale de la loi sur l'aménagement du territoire n'a débuté qu'à la mi-décembre. De ce fait, le projet a pris un retard de plusieurs mois. Ce temps supplémentaire a permis de se faire une opinion en interne et de se concerter avec d'éventuels partenaires de coalition. Une première proposition de prise de position réclamant plusieurs adaptations était disponible à la mi-janvier 2009.
Développer une proposition intégrale quant à la politique à adopter en faveur de l'espace rural. Préciser les fonctions de l'agriculture dans l'espace et coordonner les rapports mutuels avec d'autres acteurs de l'espace rural.	L'USP a pris une part décisive dans la création de la communauté du savoir de regio-suisse «Coordination NPR-Politiques sectorielles – économie rurale, tourisme et espace vital». Des préparatifs se sont déroulés en vue de constituer un groupe de travail national censé soutenir la mise en œuvre de projets et de programmes dans l'agriculture.
Développer la vulgarisation agricole dans le domaine de la politique régionale.	La collaboration avec Agridea s'est intensifiée, tant au sein de la communauté du savoir de regio-suisse que dans le cadre du groupe de travail national précité.
Production énergétique dans l'agriculture	
Développer et publier un guide d'informations et de conseils pour la planification et la réalisation de projets énergétiques. Réaliser un module d'information.	Des guides et des documents de fond destinés aux agriculteurs intéressés par la planification et la réalisation d'une centrale de biogaz, d'éoliennes ou de panneaux solaires ont été élaborés en collaboration avec la HES Suisse Nord-Ouest et d'autres partenaires. Ces publications sont proposées en téléchargement gratuit sur le site web de l'USP.
Evaluer si d'autres mesures sont nécessaires quant à un centre de conseil en énergie ou à un module de formation en énergie.	Il existe entre-temps beaucoup d'informations sur le thème de l'énergie. Outre la Confédération, les bureaux de planification privés et les constructeurs d'installations, les offices cantonaux et les services de vulgarisation ont aussi réagi à ce besoin d'informations. De nombreuses écoles ont intégré le thème de l'énergie dans leurs formations de base ou de perfectionnement. Il n'est donc pas nécessaire que l'USP se lance à son tour dans ce genre d'activités à l'heure actuelle.
Obtenir une juste rétribution de l'énergie produite par l'agriculture.	L'USP s'est engagée avec plusieurs organisations partenaires en faveur d'une rétribution à prix coûtant du courant injecté. Par ailleurs, un document a été édité en collaboration avec les secteurs éolien et solaire pour informer les agriculteurs sur les rétributions auxquelles ils peuvent prétendre lorsqu'ils mettent un site (éoliennes) ou une toiture (panneaux solaires) à disposition d'un projet. Le document est disponible auprès de Fiduciaire et Estimations.

Les objectifs fixés pour 2008	Les résultats
Prestations de services pour les familles paysannes	
Offrir des services de conseil de première qualité.	Les services de conseil améliorent leur offre en permanence. A cet effet, ils réalisent des sondages auprès des clients et intègrent le savoir acquis dans les activités de politique agricole dans leur démarche.
Monter une bourse de l'emploi sur Internet par l'entremise d'AGROIMPULS.	Grâce à la collaboration avec JobScout24.ch, il est possible de consulter la base de données de JobScout sur le site Internet d'AGROIMPULS. Depuis 2008, les offres d'emploi dans l'agriculture figurent dans une catégorie distincte.
Apporter un soutien actif aux agriculteurs qui pratiquent la vente directe grâce à l'offre d'AGROIMPULS.	Le service «Marché paysan» proposant du matériel de conditionnement et le site Internet «agriculture.ch» ont été regroupés sous la dénomination «A la ferme» en 2008. Un nouveau logo a aussi été créé. L'amélioration de ce service offre désormais encore plus de possibilités aux agriculteurs pratiquant la vente directe.
Etudier le lancement de nouvelles offres dans les domaines des services financiers et du controlling.	L'USP a étudié la création d'un pool d'hypothèques. Elle est arrivée à la conclusion qu'un tel projet ne présentait aucun avantage en raison du niveau actuel des intérêts. Le projet sera relancé si la situation évolue.
Poursuivre le développement du concept d'assurances agricoles.	Les primes de la caisse-maladie Agrisano restent avantageuses. En outre, cette dernière a entamé avec succès ses opérations en tant qu'assureur LAA. La fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse a décidé une baisse importante de ses primes. La fondation de prévoyance de l'agriculture suisse d'USP Assurances a poursuivi le développement de ses solutions de prévoyance. Le concept d'assurances agricoles reste indéniablement la solution la plus avantageuse pour assurer la famille paysanne et la main-d'œuvre qui travaille dans l'exploitation.
Conclure la réforme des formations agricoles de base et de perfectionnement et passer à leur mise en œuvre.	L'approbation des deux ordonnances sur la formation professionnelle qui sont applicables au certificat fédéral de capacité (CFC) et à l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) a marqué la fin des travaux liés à la réforme de la formation professionnelle agricole. Les plans de formation correspondants constituent la base de la mise en œuvre qui a démarré. La Confédération a décidé de conférer force obligatoire au fonds en faveur de la formation professionnelle.
Consolider la position de l'Office de constructions agricoles.	Les projets initiés dans les domaines de la qualité, du personnel et du marketing commencent à porter leurs fruits. Il a été possible de tirer parti de l'excellente ambiance qui régnait sur le marché.



- Fondations*:
- Assurance maladie Agrisano
 - Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse
 - Caisse de pension de l'agriculture suisse
- Coopérative*:
- Office de constructions agricoles OCA

- Départements
- Divisions

* Dotées d'une propre personnalité juridique (pas de subordination directe à la direction opérationnelle)



Christophe Eggenschwiler,
responsable du Département
Economie et politique

La PA 2011 finalisée pour de bon

Parmi les grands thèmes qui ont marqué l'année 2008 dans le domaine de l'économie, de la politique et des relations internationales figurent: l'accord de libre-échange agricole avec l'UE, les mesures d'accompagnement d'un éventuel accord de libre-échange, l'évolution future du système des paiements directs, les risques liés à un aboutissement défavorable du cycle de Doha à l'OMC, la mise au point de la politique agricole 2011, ainsi que les nouveautés apportées à la politique régionale. L'USP s'est engagée sur tous les fronts avec force et détermination afin de défendre les intérêts des familles paysannes suisses.

Politique agricole 2011

Les derniers ajustements de la Politique agricole 2011 (PA 2011) ont été arrêtés au milieu de l'année 2008, avec l'approbation du second train d'ordonnances y afférentes. La conversion de plus de la moitié des moyens de soutien au marché en paiements directs d'une part et, d'autre part, la suppression des aides à l'exportation constituaient les éléments-clés de la PA 2011. De nouveaux programmes incitatifs visant à améliorer l'efficacité des ressources ont été lancés dans le domaine de l'écologie. L'USP a coordonné l'adaptation de l'ordonnance sur les paiements directs, et c'est aussi elle qui a présenté la plupart des adaptations requises.



L'USP et des organisations agricoles du monde entier se sont engagées pour défendre les intérêts de l'agriculture à l'OMC.

Après entente avec les principales organisations de producteurs, l'USP a obtenu un consensus satisfaisant en ce qui concerne le montant des contributions liées aux animaux et aux surfaces. Elle est largement parvenue à l'imposer aux autorités et au Parlement.

Evolution future du système des paiements directs

Une motion déposée en 2007 par la Commission de l'économie du Conseil des Etats a chargé le Conseil fédéral d'examiner le système des paiements directs et de présenter des scénarios envisageables quant à son évolution future. L'Office fédéral de l'agriculture a institué un groupe de travail à cet effet. L'USP y était aussi représentée aux côtés d'organisations agricoles et d'autres organisations. Elle s'est engagée en faveur de sa vision concertée en interne du futur système des paiements directs. Dans l'ensemble, l'USP a estimé que le système actuel n'appelait aucun changement notable. Elle s'est engagée pour un soutien équilibré de toutes les branches de production et des différentes régions. Pour cette raison, elle souhaite maintenir tant les contributions liées aux animaux que celles liées à la surface. Cela s'avère en effet indispensable pour que l'agriculture puisse assumer sa fonction au sens de l'article 104 de la Constitution fédérale.

Accord de libre-échange avec l'UE

A la fin 2008, le Conseil fédéral a entamé les négociations sur un accord de libre-échange avec l'UE dans le secteur agroalimentaire. En parallèle, un groupe de

travail du Département fédéral de l'économie a discuté des mesures d'accompagnement d'un éventuel accord dès la seconde moitié de l'année. Deux représentants de l'USP ont défendu les intérêts de l'agriculture au sein de ce groupe. L'USP a en outre créé son propre groupe de travail interne au secteur agricole, regroupant les organisations de producteurs les plus diverses. En collaboration avec les chambres d'agriculture cantonales, ce groupe de travail a élaboré 238 suggestions de mesures d'accompagnement, pour finalement en dégager 37 propositions concrètes. A la fin 2008, l'USP s'est engagée en faveur d'un fonds destiné à financer ces mesures d'accompagnement et s'est opposée aux réserves financières préconisées par la Confédération. L'USP a proposé de procéder par étapes au lieu de conclure un accord de libre-échange. Selon elle, il conviendrait d'éliminer les entraves non tarifaires au commerce dans un premier temps, dans le but d'activer les potentiels d'exportation. Il serait alors possible d'envisager une ouverture des frontières qui se limiterait aux produits suisses les plus prometteurs à l'exportation. Cette option privilégierait une voie qui a déjà fait ses preuves, à savoir celle des accords bilatéraux I et II, et l'application de la clause évolutive.

Autres accords bilatéraux de libre-échange

En 2008, l'USP a assuré un suivi permanent des négociations menées avec l'Algérie, l'Indonésie, le Japon, la Thaïlande, l'Inde, les Etats du Golfe, la Colombie et le Pérou, ainsi que des études de faisabilité relatives à d'éventuels accords de libre-échange avec la Russie et la Chine. Pris individuellement, les différents accords bilatéraux de libre-échange sont restés sans conséquences notoires sur l'agriculture suisse jusqu'ici. Si la tendance se poursuit et que les accords comprenant une composante agricole se multiplient, l'addition des concessions accordées conduira toutefois inévitablement à un démantèlement sensible de la protection douanière.

Le cycle de Doha toujours dans l'impasse

Une conférence ministérielle qui s'est déroulée à Genève en juillet 2008 n'a permis aucun rapprochement sur les points controversés. Une nouvelle tentative a aussi échoué en décembre à cause du manque de progrès dans les négociations. Déjà révisé à plusieurs reprises, le document de base concernant le secteur agricole a été adapté en février, mai, juillet et décembre 2008. C'est grâce à la coordination de l'USP que des organisations agricoles du monde entier se sont rassemblées à Genève après chaque nouvelle parution du document. Les actions communes des organisations agricoles et les rencontres avec Pascal Lamy, le directeur général de l'OMC, et Crawford Falconer, le président du dossier agricole à l'OMC, ont bénéficié d'une importante couverture dans les médias. Au centre de toutes les attentions, les différents gouvernements se sont retrouvés sous une pression accrue. Il sera indispensable de maintenir la pression si nous voulons que nos revendications soient prises en compte lors des négociations.



Le président et le directeur en septembre, à l'occasion de la conférence de presse où l'USP a présenté une solution de remplacement à un accord de libre-échange intégral avec l'UE dans le secteur agricole.

Développement de l'espace rural

L'année 2008 a marqué le début d'une nouvelle ère dans le développement des régions rurales. Le passage d'un financement d'infrastructures à un financement de projets et de programmes se dessinait depuis un certain temps. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle politique régionale (NPR) au 1er janvier 2008, les cantons doivent désormais déposer des programmes de développement régional. L'USP a informé ses membres à propos de ces changements et s'est engagée pour positionner l'agriculture en tant que secteur économique dans l'espace rural. Elle s'est aussi investie de façon décisive pour mettre en place la communauté de savoir NPR «Coordination politiques sectorielles – agriculture, tourisme et espace vital». En outre, l'USP a lancé des rencontres thématiques avec Agridea, qui ont finalement donné naissance à un forum national de l'agriculture au début de l'année 2009. Celui-ci a pour objectif d'aider les familles pay-

sannes à lancer des projets communs de développement régional ou à participer à de tels projets.

Statistique

La volatilité sur les marchés et des évolutions rapides ont marqué l'année 2008. Alors que les prix des produits agricoles ont dévissé sur les marchés mondiaux après une hausse initiale, les prix de certains agents de production, tels que les engrais et les carburants, ont atteint des sommets vertigineux. La crise économique et financière est venue mettre un frein à cette évolution pour un certain temps. Les données statistiques de base et les calculs de tendance étaient très prisés dans ce contexte. Des sujets d'actualité comme la souveraineté alimentaire, la situation de l'approvisionnement alimentaire et les négociations à l'OMC ou avec l'UE dépendent toujours de données exactes et actuelles. La division USP Statistique a trouvé de nouvelles sources de données et les a intégrées dans son système statistique. Cela a permis à USP Statistique de fournir des réponses efficaces aux nouvelles questions qui ont surgi. Le service statistique de l'USP a livré une grande quantité de données sur les flux de produits agricoles en Suisse (production, importations, exportations) à l'Office fédéral de la statistique en vue des négociations de l'OMC à Genève. Cela a donné lieu à d'importantes adaptations dans le domaine du bilan des fourrages. Par ailleurs, des travaux préliminaires ont débutés afin de procéder à une révision du bilan alimentaire, qui devenait de plus en plus pressante. Des publications phares, comme «Statistiques et évaluations» et «Données mensuelles sur l'agriculture», ont bénéficié d'une refonte de leurs contenus et de leur présentation. L'accès à des sources supplémentaires a permis d'améliorer la statistique sur le bétail de boucherie. Le développement d'un nouveau programme est venu faciliter la gestion des plans de formation des métiers «verts».



Les prix des agents de productions comme l'engrais ont explosé en 2008.



La santé de l'animal comme priorité

Le Département Production, marché et écologie s'est engagé dans divers domaines en faveur des familles paysannes suisses. La lutte contre des exigences excessives en matière de protection des animaux, l'éradication de la diarrhée virale bovine et la vaccination contre la maladie de la langue bleue ont constitué des tâches importantes durant l'année écoulée. S'agissant des dossiers de politique énergétique et environnementale, le département a œuvré pour mettre en place des conditions cadres favorables dans la production animale et végétale et pour ancrer la marque Suisse Garantie.



Martin Rufer,
responsable du Département
Production, marché et écologie

Production animale

- **Révision du droit de la protection des animaux:** Le nouveau droit de la protection des animaux est entré en vigueur le 1er septembre 2008, et le Conseil fédéral a adopté l'ordonnance y afférente. Les dispositions détaillées se trouvent dans des ordonnances des offices et des départements fédéraux. Les interventions répétées de l'USP et d'intenses négociations ont permis de déjouer un durcissement excessif ou entraînant une hausse des coûts. Il a été possible de négocier de longues périodes transitoires pour les domaines qui devront s'accommoder de dispositions plus sévères. Invariablement revendiquée, la protection des investissements restera ainsi garantie.
- **Eradication de la diarrhée virale bovine (BVD):** Le coup d'envoi de la campagne d'éradication a été donné après de longues préparations au début de l'année 2008. Malgré quelques difficultés initiales, la campagne s'est bien déroulée dans l'ensemble. Lorsque des problèmes sont apparus, l'USP et les autres parties prenantes se sont mobilisées pour trouver des solutions rapides. La campagne a bénéficié d'un très large soutien auprès des éleveurs. L'éradication de cette maladie bovine devrait épargner aux éleveurs des pertes économiques de l'ordre de 10 millions de francs par année.
- **Vaccination contre la maladie de la langue bleue:** La propagation rapide de la maladie de la langue bleue en Europe a demandé d'agir avec détermination. Par

conséquent, il s'est avéré nécessaire de protéger les cheptels par une vaccination obligatoire en 2008. Le vaccin induit une immunisation efficace contre la maladie aux animaux de rente. L'USP est restée en contact étroit avec les autorités vétérinaires concernant les éventuels effets secondaires de la vaccination. Elle a exigé que tous les cas suspects fassent l'objet d'un examen approfondi. En outre, l'USP et les chambres cantonales d'agriculture se sont engagées pour que la vaccination ne coûte pas trop cher aux éleveurs.

- **Marchés du bétail de boucherie:** Pour être crédibles face aux acheteurs, de bonnes connaissances de la situation du marché s'avèrent décisives pour les producteurs. C'est pourquoi, en 2008 aussi, l'USP a continué de publier chaque semaine les prix actuels du bétail de boucherie, rédigé des analyses et des commentaires de marché et créé de la transparence à propos des taxes et des déductions. L'USP a aussi relayé les préoccupations des producteurs concernant le bétail de boucherie au sein du conseil d'administration et des commissions de Proviande.
- **Marché du lait:** Le marché du lait a été marqué par des hausses de prix en début d'année, puis par de fortes chutes de prix en fin d'année. Vers la fin 2008, l'USP a redoublé d'effort pour stabiliser le marché du lait. Elle a par exemple réclamé des conditions d'attribution beaucoup plus strictes pour les quantités supplémentaires de lait. Qui plus est, elle a contri-

bué de manière déterminante à élaborer les mesures destinées à stabiliser le marché que la Confédération et la filière lait ont prises en janvier 2009.

- **Moratoire sur le génie génétique:** Etant donné que le moratoire sur la culture de plantes génétiquement modifiées expirera en 2010, les premières tentatives visant à le prolonger sont apparues en 2008 déjà. L'USP a mené des discussions avec les partisans et les opposants du génie génétique et réalisé ses propres analyses de la situation. Elle s'est particulièrement intéressée au programme national de recherche dédié au génie génétique. Il s'est avéré que de nombreuses questions demeurent irrésolues à l'heure actuelle, et que les consommateurs ne sont pas prêts à acheter des aliments GM. L'USP s'est donc engagée pour que le Conseil fédéral prolonge le moratoire.

Production végétale

- **Suisse Garantie:** Afin de faire connaître la marque d'origine Suisse Garantie à un plus large public,



L'USP a réussi à imposer le principe de la protection des investissements lors de la révision du droit de la protection des animaux.

l'USP et Agro-Marketing Suisse (AMS) ont tenu des discussions avec des représentants de la gastronomie. Un projet-pilote a montré la bonne acceptation des produits de marque Suisse Garantie auprès des restaurateurs et des clients. Le projet sera étendu en 2009.

- **Vision production végétale 2050:** Un groupe de travail dirigé par la Société suisse d'agronomie (SSA) a élaboré une vision pour une production végétale suisse qui restera concurrentielle en 2050. En tant que membre du groupe dirigeant, l'USP s'est engagée pour faire de cette vision un document stratégique comprenant des mesures concrètes et réalisables.
- **Secrétariat de la FSB:** Les négociations menées au sein de l'interprofession du sucre concernant les conditions de prise en charge 2009 ont sans aucun doute constitué le plus grand défi pour la Fédération Suisse des Betteraviers (FSB). C'est pour la première fois qu'il a fallu s'entendre avec les sucreries sur un prix qui ne sera plus soutenu par des contributions à la transformation de la Confédération. D'intenses négociations ont permis de trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties. L'USP dirige le secrétariat des betteraviers sur mandat de la FSB.

Energie et environnement

- **Environnement:** Les attentes envers l'agriculture sont élevées, qu'il soit question de climat, de protection des eaux, de biodiversité, d'ammoniac ou des objectifs environnementaux pour l'agriculture. L'initiative populaire «Eaux vivantes» risque de générer des pertes de surfaces ou des restrictions d'exploitation sur près de 20 000 hectares de surface agricole utile, dont une grande partie se situe à des endroits très productifs. C'est donc en tout état de cause que l'USP a fait connaître ses attentes et ses exigences concernant ces différents thèmes. La tendance dominante consiste en effet à considérer isolément les impacts environnementaux de l'agriculture, en faisant abstraction d'aspects comme les conditions ca-



dres sociales et économiques. Les décisions à venir, comme un accord de libre-échange avec l'UE ou un aboutissement des négociations à l'OMC, comporteront aussi une incidence essentielle sur la valeur écologique de l'agriculture.

- **Energie et transports:** Les prix élevés de l'énergie qui prévalaient en début d'année ont eu des répercussions sur le coût des agents de production agricole. L'intérêt pour les énergies renouvelables était important, mais l'épuisement rapide des fonds destinés à rétribuer le courant injecté au prix coûtant est venu freiner cet engouement. Par conséquent, de nombreux projets agricoles se sont retrouvés en liste d'attente. Des travaux visant à adapter les barèmes de rémunération sont en cours. La discussion autour de la production de biocarburants est entre-temps revenue à plus d'objectivité. La chute des prix des denrées alimentaires a relativisé les discours qui voulaient tenir la production élevée de biocarburants pour responsable de la hausse rapide des prix des denrées alimentaires fin 2007/début 2008, puisque la production de biocarburants n'a pour ainsi dire pas baissé depuis. Dans le domaine des transports, l'augmentation de la RPLP au 1er janvier 2009 entraînera un renchérissement de l'ordre de 5% à 8%. L'USP s'est engagée pour que les prix puissent être répercutés sur les produits.

Programmes de qualité

- **AQ Viande Suisse:** Le programme AQ Viande Suisse a accueilli 600 nouveaux producteurs en cours d'année. Il compte désormais 14200 exploitations. Le programme AQ Viande Suisse constitue une alternative simple et avantageuse pour les éleveurs qui ne produisent pas sous label. Il permet d'écouler des animaux partout et sans difficulté à des prix de marché. Suite à la révision du droit de la protection des animaux, AQ Viande Suisse a entièrement revu la partie de ses directives de production concernant la protection des animaux et les a adaptées à la situation actuelle pour toutes les catégories d'animaux.

Les producteurs ont reçu les nouvelles directives avec les nouvelles vignettes à la fin de l'année. Des travaux ont en outre démarré afin de pouvoir continuer de positionner AQ Viande Suisse comme plateforme de service intégrale pour la délivrance d'attestations d'assurance qualité au sein de la filière viande.



L'USP a dirigé le secrétariat des betteraviers et accompagné les dures négociations concernant la prise en charge des betteraves.



Urs Schneider,
responsable de la
Communication

La Suisse hôte d'honneur à Berlin: instant solennel

Les activités majeures de la communication ont porté entre autres sur des thèmes à connotation politique, tels que la répartition des paiements directs, l'accord de libre-échange agricole avec l'UE, l'OMC et le prix du lait. Se sont ajoutés à ces activités une série de projets inédits et le lancement de la campagne d'image avec de nouveaux visages «Proches de vous. Les paysans suisses.». L'économie agroalimentaire suisse reçue en qualité d'hôte d'honneur à la Semaine verte internationale de Berlin restera un événement bien ancré dans nos mémoires.

L'année 2008 débute par la conférence de presse de l'an nouveau à Villars-les-Moines BE, dans la ferme de Sylvia et Erich Krebs. Cette exploitation occupe et encadre deux hommes handicapés. L'évolution des conditions prévalant sur les marchés, les stratégies et les services particuliers qui pourraient être développés à l'avenir dans le domaine de la para-agriculture sont au centre des intérêts de cette conférence.

Communication d'accompagnement des points forts politiques

L'agriculture connaît encore un contexte politique très mouvementé. La communication est appelée à répondre quotidiennement à des demandes orales et écrites; elle publie 76 communiqués de presse et coordonne 45 prises de position sur des lois et ordonnances. En

2008, la communication concentre son action sur le second train d'ordonnances relatif à la PA 2011, à savoir sur la répartition des paiements directs, la conclusion possible du cycle de Doha dans le cadre des négociations avec l'OMC ainsi que sur l'accord de libre-échange agricole avec l'Union européenne, souhaité par le Conseil fédéral. En été, dans le cadre de la rencontre ministérielle de l'OMC à Genève, l'USP organise une conférence de presse avec des associations paysannes du monde entier. Au mois de septembre, elle présente, lors d'une conférence de presse à Berne, son contre-projet à l'accord de libre-échange avec l'UE. L'USP propose dans une première phase la réduction des entraves non tarifaires au commerce et, dans une seconde phase, l'ouverture sectorielle du marché pour des produits ayant un potentiel d'exportation. Finalement, l'USP organise en octobre, en coopération avec Swissaid, Pain pour le prochain et Greenpeace, un séminaire et une conférence de presse dans le cadre de la publication du rapport agricole mondial. Les sursauts du prix du lait préoccupent aussi l'USP et, partant, la communication. Les activités battent leur plein vers la fin mai, durant la grève du lait, de même que vers la fin de l'année, lorsque les entreprises de transformation annoncent d'importantes baisses des prix du lait. S'agissant de la grève, l'USP, qui ne vend pas de lait ni ne conduit de négociations de prix, adopte, comme il se doit, une certaine retenue.

L'élection au Conseil fédéral: une élection paysanne

L'élection au Conseil fédéral du 10 décembre 2008 restera une date mémorable pour l'agriculture. L'UDC nomme à la succession de Samuel Schmid, l'ex-conseiller fédéral Christoph Blocher ainsi que l'ex-président du parti et secrétaire de longue date de l'Union zurichoise des paysans, Ueli Maurer. Cette nomination soulève l'opposition des autres partis. De nombreux parlementaires accordent leur voix au Conseiller national Hansjörg Walter, Président de l'USP, alors qu'il avait clairement renoncé à une candidature. Au troisième tour, Ueli Maurer obtient la majorité absolue de 122. Une seule voix d'écart entre lui et Hansjörg Walter fait la différence. Avec Ueli Maurer, fils de paysan, un représentant direct de la paysannerie fait de nouveau son entrée au Conseil fédéral, après de nombreuses années d'absence.



La Suisse hôte d'honneur à Berlin

L'instant le plus solennel est certes en tout début d'année, lors de la Semaine verte internationale de Berlin, où l'économie agroalimentaire suisse se présente avec la formule de salutations «Bonjour Berlin!». Les deux personnages «Heidi» et «Peter» accompagnent les diverses manifestations et suscitent beaucoup de sympathie. La cérémonie d'ouverture, devant quelque 5000 visiteurs enthousiastes, donne une image de la Suisse alliant tradition et modernité. Le nouveau stand, conçu spécialement pour ce salon, produit un effet de noblesse avec sa structure en bois magnifique et montre la Suisse sous son meilleur jour. L'exposition spéciale des cantons impressionne par sa diversité régionale et ses nombreuses spécialités.

Du renouveau dans la campagne d'image «Proches de vous. Les paysans suisses.»

Vers la fin des vacances d'été, une troisième étape de la campagne d'affiches est lancée avec de nouvelles vedettes qui acceptent d'endosser, pour les paysans suisses, la chemise aux motifs edelweiss. Parmi eux, le cycliste Fabian Cancellara et sa famille, ainsi que le joueur de tennis professionnel Stanislas Wawrinka, deux sportifs qui remportent des médailles d'or aux Jeux Olympiques de Pékin, au mois d'août. On reconnaît sans doute aussi les visages du duo comique «Ursus et Nadeschkin» et des deux célèbres mannequins suisses Nadine Strittmatter et Patricia Schmid. D'autres projets voient le jour, comme la chaîne tv en ligne «www.buuretv.ch». De nombreux courts métrages sur des thèmes divers touchant l'agriculture peuvent être visualisés sur Internet par ce canal. La ferme en plein centre ville est certes aussi un projet novateur. Lors de la foire «Zuspa», Zurich accueille entre la gare d'Oerlikon et le salon d'expositions une série de stations avec des animaux, offrant aux passants une vision concrète de l'agriculture.

L'USP donne un premier soutien actif à l'association «théâtre à la ferme» pour réaliser la narration musicale «Puureschlu». En outre, le service de Communication de l'USP prend en charge le domaine Agrotourisme d'AGROIMPULS. Après la prise de la retraite de Josef Wüest, Julia Zuberbühler est engagée pour repourvoir ce poste et assurer la responsabilité de la plate-forme Agrotourisme. Le stand de foire avec l'exposition spéciale «Bienvenue chez nous» est complété en 2008 par le module «Climat». Ce module thématique est présent pour la première fois au salon «Energissima» à Fribourg. Les autres projets de la campagne suivent leur cours habituel. Nous continuons de marquer notre présence sur le terrain!



2008 une année mémorable: la Suisse est pays partenaire de la Semaine verte internationale de Berlin. Notre Conseillère fédérale Doris Leuthard déguste sur place les délices au fromage servis par «Heidi» et «Peter».



Fritz Schober,
responsable du
Département Affaires sociales,
formation et services

Rendre de bons services

Le premier objectif de nos prestataires de services est de proposer aux familles paysannes des prestations répondant à leurs besoins et qui soient à la fois avantageuses et de haute qualité. Ces prestations doivent aider les familles paysannes à relever avec succès les nombreux défis qui les attendent. L'étroite collaboration de nos différents prestataires de services permet de proposer une offre très complète.

Politique sociale

Aucun progrès notable n'a été constaté lors de la révision de diverses assurances sociales, telles que l'AVS, l'AI, la LACI, la LAMal ou la LAA. A l'occasion de la votation du 1er juin 2008, le peuple n'a pas suivi le mot d'ordre de l'USP et a rejeté le projet «Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie». L'initiative populaire «Pour un âge de l'AVS flexible» a connu le même sort lors du scrutin du 30 novembre 2008. L'USP avait recommandé de rejeter cet objet, estimant qu'il serait erroné et trop coûteux de vouloir abaisser l'âge de la retraite dans une société où l'espérance de vie continue d'augmenter. La Loi fédérale sur les allocations familiales est entrée en vigueur le 1er janvier 2009. Les allocations pour enfants

s'élèvent désormais au minimum à 200 francs dans les régions de plaine et à 220 francs dans les régions de montagne. La Loi fédérale sur les allocations familiales dans l'agriculture reste en vigueur. En 2008, le département a de nouveau élaboré plusieurs prises de position concernant des révisions de loi en cours et défendu les intérêts des familles paysannes au sein de différentes commissions.

Réglementation de la main-d'œuvre étrangère et marché du travail

Le 8 février 2009, le peuple suisse a accepté la reconduction de la libre circulation des personnes avec l'UE et de son extension à la Roumanie et la Bulgarie. Un refus aurait eu de graves conséquences pour l'économie suisse, la production agricole et le marché du travail agricole. Le Comité de l'USP s'est donc prononcé à l'unanimité en faveur d'un oui, et l'USP a participé activement à la campagne de votations. Afin de remédier aux difficultés rencontrées dans l'agriculture traditionnelle pour recruter de la main-d'œuvre en provenance des nouveaux Etats de l'UE, les efforts de recrutement ont été intensifiés, et une série d'entretiens a eu lieu avec les autorités fédérales et cantonales.

Main-d'œuvre en provenance de l'UE+8

	2006	2007	2008
Nombre de travailleurs placés	182	347	356
Nombre de demandes déposées	906	617	438

Stagiaires étrangers en Suisse

De 4 à 18 mois	2006	2007	2008
Europe	1183	901	672
Outre-mer	76	70	69
Total	1259	971	741

Stagiaires svizzeri all'estero

De 4 à 18 mois	2006	2007	2008
Europe	27	30	18
Etats-Unis, Canada	54	60	44
Australie, Nouvelle-Zélande	48	42	31
Afrique du Sud, Japon, Farmstay	14	1	0
Total	143	134	93

USP Assurances, caisse-maladie Agrisano, fondation de prévoyance et caisse de pension de l'agriculture suisse

Grâce à son concept d'assurance et un conseil très complet en matière d'assurances agricoles, USP Assurances est en mesure d'offrir aux familles paysannes une



protection des personnes et des biens fiable et avantageuse. Les offres de la caisse-maladie Agrisano, de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse (FPAS) et de la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse (CPAS) sont coordonnées et, si nécessaire, complétées par des offres supplémentaires. L'assurance globale proposée par USP Assurances constitue la solution la plus avantageuse pour couvrir toutes les obligations d'assurances accident et maladie, ainsi que de prévoyance professionnelle. USP Assurances a connu une excellente évolution de ses affaires en 2008. Tant la caisse-maladie Agrisano que la FPAS et la CPAS n'ont pas réussi à échapper aux répercussions de la crise financière en ce qui concerne leurs placements de capitaux. A la fin 2008, leurs situations financières respectives pouvaient néanmoins être qualifiées de bonnes à très bonnes. Dans les cantons, les familles paysannes peuvent s'adresser à des agences de conseil en assurance neutres.

AGROIMPULS

La forte demande de stagiaires et de main-d'œuvre s'est heurtée à une pénurie dans le recrutement de travailleurs. Il s'est notamment avéré difficile de recruter de la main-d'œuvre en provenance de Pologne et de Slovaquie. A cela est venu s'ajouter le fait que l'Office fédéral des migrations n'a autorisé qu'un contingent assez limité de stagiaires hors UE. Malgré les intenses efforts de recrutement déployés dans les pays en question, il n'a pas été possible de satisfaire toute la demande de main-d'œuvre. Il s'est surtout révélé difficile de trouver de la main-d'œuvre convenant aux besoins des exploitations tournées vers l'élevage de bétail. L'Office fédéral des migrations a restreint le nombre de stagiaires hors UE à 350 personnes pour les séjours de 4 mois et à 200 personnes pour ceux de 18 mois. Comme les stagiaires européens se font rares, le nombre de stagiaires venant en Suisse a encore une fois subi une nette baisse par rapport aux années précédentes. Notre objectif est que le contingent soit élargi ces prochaines années, pour

Les agences de conseil en assurances agricoles

AG	056 460 50 40	Bauernverband Aargau (BVA), Im Roos 5, 5630 Muri
AI	071 788 89 00	Bauernverband Appenzell, Hoferbad 2, 9050 Appenzell
AR	071 333 30 15	Brülisauer Hans, Ebnet, 9054 Haslen
	071 367 10 32	Müller Hansruedi, Hagtobel 288, 9063 Stein
	071 793 39 14	Neff Josef, Hintere Schwantlen 311, 9055 Bühler
BE	031 938 22 22	LOBAG Management AG, Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen
	031 910 51 29	Agro-Treuhand Rütli AG, 3052 Zollikofen
	031 720 12 40	Agro-Treuhand Schwand, 3110 Münsingen
	034 409 37 50	Agro-Treuhand Emmental, Bäregg, 3552 Bärau
	062 916 01 05	Agro-Treuhand Waldhof, 4900 Langenthal
	032 312 91 51	Agro-Treuhand Seeland, Herrenhalde 80, 3232 Ins
	033 650 84 84	Agro-Treuhand Berner Oberland, Hofstatt, 3702 Hondrich
	032 312 91 11	INFORAMA Seeland, Herrenhalde 80, 3232 Ins
	032 482 61 40	Fiduciaire SEGECA, Beau-Site 9, 2732 Loveresse
BL	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Dorfstrasse 8, 4222 Zwingen
FR	026 467 30 00	Freiburgischer Bauernverband (FBV), Route de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot
	026 305 55 00	Institut agricole Grangeneuve, Herr Peter Linder, 1725 Posieux
GL	055 640 98 20	Glarner Bauernverband, Ygrubenstrasse 9, 8750 Glarus
GR	081 254 20 00	Bündner Bauernverband, Sekretariat, Sägenstrasse 97, 7000 Chur
JU	032 426 83 01	Chambre jurassienne d'agriculture, case postale 100, 2853 Courfaivre
LU	041 925 80 70	Versicherungsberatung, Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5, 6210 Sursee
NE	032 854 05 95	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture CNAV, rte de l'Aurore 4, 2053 Cernier
NW / OW	041 622 00 90	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriedstrasse 34, 6374 Buochs
SG	071 394 60 14	St. Galler Bauernverband, Magdenauerstrasse 2, 9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Stoll Virginia, Plomberg 390, 8217 Wilchingen
SO	032 628 60 66	Solothurnischer Bauernverband, Ob. Steingrubenstr. 55, 4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Bauernvereinigung des Kt. Schwyz, Landstr. 35, Postfach 63, 6418 Rothenthurm
TG	071 626 28 90	Thurgauer Bauernverband, Amriswilerstrasse 50, 8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Unione Contadini Ticinesi, Via Gorelle, 6592 S. Antonino
UR	041 871 13 50	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15, 6460 Altdorf
VD	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1, 1006 Lausanne
VS	027 345 40 10	Chambre valaisanne, case postale 96, Châteauneuf, 1964 Conthey
	027 948 08 22	Landw. Schule Oberwallis, Matthäus Schinner, Postfach 368, 3930 Visp
	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Talstr. 3, 3930 Visp
ZG	041 790 43 27	Niederberger Renate, Stockeri 10a, 6343 Risch
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernsekretariat, Nüscherstrasse 35, 8001 Zürich
CH	056 462 51 55	SBV Versicherungen, Laurstrasse 10, 5201 Brugg

que nous puissions maintenir le nombre de stagiaires placés à un niveau élevé. Le nombre de stagiaires suisses qui accomplissent un stage à l'étranger a accusé un important recul en 2008. Leur placement est devenu problématique depuis que le Canada a instauré des exigences plus strictes à l'égard de stagiaires.

Marché paysan, matériel d'emballage et «A la ferme»

AGROIMPULS soutient les familles paysannes qui commercialisent leurs produits et services sans intermédiaire. La rubrique «A la ferme» sur le site agriculture.ch s'inscrit dans cette perspective. Le matériel d'emballage arborant le logo «Producteur contact fraîcheur» a obtenu un succès croissant auprès des agriculteurs pratiquant la vente directe. Il est prévu de mieux positionner le nouveau logo «A la ferme» à partir de 2009; un logo qui s'inspire d'ailleurs des couleurs de la campagne de base «Proches de vous. Les paysans suisses.».

Formation

Formation professionnelle initiale: L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie a approuvé les deux ordonnances sur la formation professionnelle, ainsi que les plans de formation relatifs aux formations initiales qui, au terme d'un cycle de trois ou deux ans, sont sanctionnées par un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). L'entrée en vigueur des textes législatifs correspondants au 1er janvier 2009 marque aussi la fin de la réforme de la formation professionnelle. La formation de deux ans qui mène à une AFP constitue une nouveauté. Elle s'adresse à des jeunes doués sur le plan pratique et leur permet d'obtenir une qualification reconnue dans le champ professionnel de «L'agriculture et ses métiers». Les organisations professionnelles se sont lancées dans divers travaux de mise en œuvre:

- Cours interentreprises
- Documentation didactique et rapport de formation
- Contrat d'apprentissage, avenant, directives sur les salaires des personnes en formation dès août 2009

- Plan de formation modèle et matériel didactique
- Outils de communication et supports publicitaires
- Bases de l'instruction des formateurs

L'USP a dirigé le secrétariat de l'Organisation du monde du travail (OMT AgriAliForm) sur la base d'un contrat de collaboration.

Fonds en faveur de la formation professionnelle: Le fonds en faveur de la formation professionnelle a acquis force obligatoire en 2008. De ce fait, les organisations cantonales ont pour la première fois pu prélever une contribution en faveur de la formation professionnelle.

Perfectionnement professionnel: Le nouveau règlement d'examen de maîtrise agricole est définitivement entré en vigueur après une année transitoire. Au cours de l'année, 174 personnes ont passé leur examen professionnel en agriculture (152 en Suisse alémanique, 22 en Suisse romande) et obtenu un brevet fédéral. 165 personnes ont réussi leur examen de maîtrise au terme de leur formation continue (143 en Suisse alémanique, 22 en Suisse romande).

Fiduciaire et Estimations

Fiduciaire et Estimations (F&E) offre aux familles paysannes des prestations de service d'un seul tenant en matière de conseil et de fiduciaire. Les activités comprennent: comptabilités, expertises, conseils, assistance juridique et défense d'intérêts.

Dans le but d'exploiter au mieux les synergies internes et de valoriser le potentiel de croissance, le service F&E s'est installé dans de nouveaux bureaux en avril 2008. Toute la division est désormais réunie sous un seul toit.

La défense d'intérêts s'est concentrée sur les thèmes suivants en 2008:

- **Aménagement du territoire:** L'année 2008 a été marquée par les préparations de la révision totale



du droit de l'aménagement du territoire. Des échanges de vues et des colloques ont donc déjà eu lieu avant l'ouverture de la consultation. Cela a permis de mettre en place les premiers jalons en faveur de l'agriculture.

- **Fiscalité:** La deuxième réforme de l'imposition des sociétés, acceptée par le peuple en votation le 24 février 2008, a apporté des avantages essentiels en ce qui concerne l'abandon, la remise ou la réaffectation de l'exploitation. Il fallait et faut encore en améliorer l'exécution.
- **Cadre contractuel dans la production d'énergie:** En élaborant un guide pour les centrales au biogaz, F&E a posé le cadre juridique et tracé les grandes lignes des contrats y afférents. En outre, des barèmes de rémunération applicables aux sites éoliens ont été édités en collaboration avec Suisse Eole.
- **Taxe sur la valeur ajoutée:** Le projet concernant la révision de la taxe sur la valeur ajoutée a été scindé en deux parties. La première est consacrée à l'optimisation et veut simplifier la législation, la seconde porte sur l'introduction d'un taux unique. L'USP s'est engagée avec détermination contre le taux unique, car il entraînerait une augmentation massive des charges dans l'agriculture.
- **Activités au sein de comités:** Les activités au sein des comités de diverses organisations nationales (Union Suisse des Fiduciaires, Société suisse de droit agraire, Agridea, Forum des améliorations foncières, etc.) a permis de trouver des solutions répondant aux besoins de l'agriculture.

Office de constructions agricoles

La bonne situation qui régnait sur le marché en 2008, notamment dans le secteur animalier, a généré de nombreux chantiers. L'Office de constructions agricoles (OCA) a aussi bénéficié de ce contexte favorable. En 2008, l'OCA a réalisé des constructions pour une valeur de 63 millions de francs. Dans le détail, 26 millions de francs concernaient des ruraux, 26 millions de francs

des logements et les 11 millions de francs restants des constructions industrielles, artisanales et autres. Comme l'OCA est réparti sur sept sites, il est possible d'entretenir des liens étroits avec les différents maîtres d'ouvrage. Le cadre juridique est en passe de devenir un défi majeur. Il s'avère de plus en plus difficile d'obtenir des autorisations de construire en temps voulu, et sans que cela nécessite un travail qui dépasse les limites du raisonnable. Souvent, plus de temps s'écoule entre l'idée initiale et l'autorisation de construire que pour la réalisation proprement dite. C'est pourquoi l'OCA effectue toujours une analyse interne détaillée au préalable, afin d'obtenir une autorisation de construire sans plus attendre. Par sa proximité avec la défense d'intérêts et les décideurs politiques, l'OCA est en mesure d'anticiper les changements et de s'y conformer avec une longueur d'avance. En 2008, l'OCA a avancé dans la conception d'une nouvelle image sur le marché et renouvelé son marketing. Celui-ci comprend des brochures et de nouvelles annonces.



Entièrement rénové sous la direction de l'OCA de Brugg, l'immeuble commercial «Vindonissa» abrite désormais aussi les bureaux de Fiduciaire et Estimations. L'immeuble appartient à la caisse-maladie Agrisano.



Werner Neuhaus,
responsable du Département
Services internes

Optimiser les processus et réduire les coûts

En 2008, le Département Services internes a mis l'accent sur la mise en œuvre et l'optimisation des démarches orientées processus, ainsi que sur la réalisation de plusieurs projets d'envergure, tels que le système d'archivage électronique et le lancement d'Intranet.

Division Personnel et finances

Outre les affaires courantes, la Division Personnel et finances s'est aussi chargée de préparer l'introduction des normes légales relatives au service de contrôle interne. Par ailleurs, la division est parvenue à décrocher plusieurs nouveaux mandats de comptabilité. La recherche et la réalisation de potentiels permettant de réduire les coûts constituent un défi permanent de cette division.

Division Informatique

La division a assuré une disponibilité pour ainsi dire continue (99,8%) de l'infrastructure informatique à l'USP et aux organisations qui lui sont rattachées, et ce, pendant 365 jours et 24 heures sur 24. Pour répondre aux exigences de plus en plus pointues en matière d'infrastructure, d'application et de mobilité, l'effectif de la

division est passé de 3 à 3,6 équivalents plein temps en cours d'année. La division a travaillé sur plusieurs grands projets, tels que le déménagement de Fiduciaire et Estimations, le système d'archivage électronique, la création de l'Intranet de l'USP, la virtualisation des serveurs et la mise à jour de la plateforme de serveurs e-mail. Par souci de préserver les structures existantes, il a fallu consentir d'importants investissements, notamment dans le renouvellement de l'équipement téléphonique, le remplacement de composantes réseau et la mise à jour des unités de sauvegarde.

Division Administration

Outre l'organisation et la gestion d'une cinquantaine de séances des organes de l'USP ou de réunions internes, ainsi que l'établissement des procès-verbaux y afférents, l'administration de l'Union a notamment préparé les élections de renouvellement intégral qui se sont déroulées à l'assemblée des délégués. Les essais et les préparatifs en vue de l'introduction du système d'archivage et de documentation électronique à l'échelle de l'Union ont constitué une autre tâche importante pour cette division. A partir de 2009, ce système permettra de consulter, sous forme électronique, des documents concernant les affaires courantes de l'Union ou possédant une valeur historique pour l'organisation. L'Intranet de l'USP est fonctionnel depuis l'automne 2008: il permet au personnel d'accéder facilement à toutes les informations dont il a besoin. Pour finir, le perfectionnement ciblé de collaborateurs en charge de la création de publications devrait, à terme, se traduire par d'importantes économies.



Des milliers de publications sont cataloguées dans les nouvelles salles de la bibliothèque de l'USP.

Organisations faitières cantonales (25)

AG	Bauernverband Aargau, 5630 Muri	JU	Chambre jurassienne d'agriculture, 2853 Courfaivre	SO	Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn
AI	Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell	LU	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee	SZ	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6418 Rothenthurm
AR	Kantonaler landwirtschaftlicher Verein von Appenzell AR, 9104 Waldstatt	NE	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier	TG	Thurgauer Bauernverband, 8570 Weinfelden
BE	Landw. Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG), 3072 Ostermundigen	NW	Bauernsekretariat Uri / Nidwalden, 6374 Buochs	TI	Unione Contadini Ticinesi, 6592 S. Antonino
BS/BL	Bauernverband beider Basel, 4222 Zwingen	OW	Bauernverband Obwalden, 6062 Wilen	UR	Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs
FR	Union des paysans fribourgeois, Freiburger Bauernverband, 1763 Granges-Paccot	SG	St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil	VD	Prométerre, 1000 Lausanne 6
GE	AgriGenève, 1217 Meyrin	SH	Schaffhauser Bauernverband, 8455 Rüdlingen	VS	Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Conthey
GL	Glarner Bauernverband, 8750 Glarus			ZG	Zuger Bauernverband, 6330 Cham
GR	Bündner Bauernverband, 7001 Chur			ZH	Zürcher Bauernverband, 8001 Zürich

Organisations agricoles professionnelles / Production animale (20)

Association suisse des éleveurs de cervidés, 8315 Lindau	Fédération suisse d'élevage de la race brune, 6300 Zug	Fédération suisse des engraisseurs de veaux (SKMV), 3001 Bern
Association suisse des pêcheurs professionnels, 5201 Brugg	Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, 3775 Lenk	Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin, 5053 Staffelbach
Association suisse des producteurs de volaille, 4950 Huttwil	Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, 1725 Posieux	GalloSuisse, 8049 Zürich
Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 3052 Zollikofen	Fédération suisse d'élevage de la tachetée rouge, 3052 Zollikofen	Producteurs Suisses de Lait, 3000 Bern 6
Fédération des sociétés suisses d'apiculture, 3700 Spiez	Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes, 1580 Avenches	Suisseporcs, 6204 Sempach
Fédération suisse d'élevage caprin, 3000 Bern 14	Fédération suisse d'élevage ovin, 3360 Herzogenbuchsee	Swiss Beef CH, 5201 Brugg
		Swissgenetics, 3052 Zollikofen
		Vache Mère Suisse, 5201 Brugg

Organisations agricoles professionnelles / Production végétale (14)

Association suisse des séchoirs, 6248 Alberswil	Fruit-Union Suisse, 6300 Zug	SwissTabac, 1725 Posieux
Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil	Groupement vaudois des vigneron-tâcherons, 1096 Cully	Union maraîchère suisse, 3001 Bern
Economie forestière Suisse, 4501 Solothurn	Jardin Suisse (Association des horticulteurs), 8008 Zürich	Union suisse des producteurs de pomme de terre, 3036 Dettingen
Fédération suisse des betteraviers, 3011 Bern	swissem, Association suisse des producteurs de semences, 1567 Delley	Association suisse des vigneron-encaveurs, 1233 Bernex
Fédération suisse des producteurs de céréales, 3011 Bern		
Fédération suisse des vigneron, 3011 Bern		

Fédération des coopératives agricoles (7)

fenaco, siège principal, 3001 Bern

Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 5201 Brugg

Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft
Baselland, 4450 SissachLandw. Genossenschaftsverband Schaffhausen,
8207 Schaffhausen

LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen

SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona

Union romande de moulins, 1001 Lausanne

Autres sections (12)Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände landwirt-
schaftlicher Angestellter (ABLA), 6247 SchötzAssociation des groupements et organisations
romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne 6Association des jeunesses rurales suisses,
8315 Lindau

Association suisse des fermiers, 4623 Neuendorf

Association suisse des paysans et paysannes
pratiquant la production intégrée, 3052 ZollikofenAssociation suisse pour l'équipement technique
de l'agriculture, 5223 Riniken

Association Vacances à la ferme, 8595 Altnau

BIO SUISSE, 4053 Basel

Groupement suisse pour les régions de montagne,
3001 Bern

Société suisse d'économie alpestre, 3011 Bern

Union suisse des paysannes et des femmes rurales,
5201 Brugg

Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm

Membres du Comité**Président d'honneur/membres d'honneurs**Gerber Peter, Ing. Agr. ETH, anc. Conseiller aux Etats,
3270 AarbergSandoz Marcel, Ing. Agr. EPFZ, anc. Conseiller
national, 1110 Morges

Savary Jean, anc. Conseiller national, 1625 Sâles

Ehrler Melchior, lic.iur., lic.phil.,
anc. Conseiller national, 6430 Schwyz**Président**

Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

Vice-présidents

Dissler Josef, maître-agriculteur, 6110 Wolhusen

Dupraz John, Ing. Agr. HTL, agriculteur, 1286 Soral

Autres membres du comitéAmbauen Martin, Président Zentralschweizer
Bauernbund, 6375 Beckenried

Balmer Walter, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern

Bossi Emilio, Ing. Agr. HTL, 6775 Ambri

Germanier Jean-René, Conseiller national, Président
Chambre valaisanne d'agriculture, 1963 VétrozGfeller Peter, Président Producteurs Suisses de Lait,
3273 KappelenGlauer Fritz, Président Union des paysans
fribourgeois, 1553 Châtonnaye

Glur Walter, Conseiller national, Vice-président

Bauernverband Aargau, 4856 Glashütten

Gschwind Gregor, Président Bauernverband
beider Basel, 4106 TherwilHassler Hansjörg, Conseiller national,
Président Bündner Bauernverband, 7433 DonatKoller Lorenz, Ing. Agr. HTL, Conseiller d'Etat,
9050 AppenzellLachat Jean-Paul, Secrétaire Chambre jurassienne
d'agriculture, 2853 Courfaivre

Landolt Ernst, Secrétaire Schaffhauser

Bauernverband, 8455 Rüdlingen

Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neuenegg

Nicod Bernard, 1523 Granges-près-Marnand

Niklaus Ueli, producteur porcin, 8564 Engwilen

Ritter Markus, Président St. Galler Bauernverband,
9450 AltstättenStaub Hans, Président Zürcher Bauernverband,
8820 WädenswilStreit Ruth, Présidente Union suisse des paysannes et
des femmes rurales, 1170 Aubonne



Les activités du Comité

Lors des dix séances qui se sont tenues en 2008, le Comité de l'USP a mis l'accent sur les thèmes suivants et pris des décisions y afférentes:

- Séances de la Chambre d'agriculture et de l'Assemblée des délégués
- Planification des activités 2008/2009
- Adoption de nombreuses prises de position
- Elections de remplacement et de renouvellement de multiples commissions sectorielles et conseils de fondation

Le Comité a été informé en continu sur:

les affaires parlementaires, l'évolution du système des paiements directs et de la politique agricole suisse, un éventuel accord de libre-échange agricole avec l'UE et les mesures d'accompagnement correspondantes, d'autres accords internationaux, ainsi que les travaux au sein des différentes commissions de l'USP et de son secrétariat.

Les principales affaires traitées en 2008 ont été:

Janvier: Le comité approuve le regroupement des séances de la KOKO/Kol et de la Chambre d'agriculture. Les membres du Comité sont informés sur l'organisation et les tâches de l'interprofession Proviande.

Février: Le plan financier 2008–2011 de l'USP est au centre des activités du Comité.

Mars: Le Comité adopte le 2e train d'ordonnances relatif à la PA 2011 ainsi que le Rapport annuel 2007 à l'intention de la Chambre d'agriculture.

Avril: Le Comité adopte à l'unanimité les comptes annuels 2007 de l'USP.

Juin: Le Comité approuve la nouvelle répartition du Département Production, marché et écologie qui prévoit

les divisions Production animale, Production végétale, Energie et environnement, ainsi que le domaine Programmes de qualité.

Août: Le Comité adopte le Programme d'activité 2009 de l'USP à l'intention de l'Assemblée des délégués et approuve la contre-proposition de l'USP concernant un accord de libre-échange avec l'UE. Par ailleurs, il apporte son soutien à la création d'une plateforme dédiée à l'agriculture et au développement de l'espace rural.

Septembre: La position concernant la protection douanière et les matières protéiques fait l'objet de nouvelles discussions et est redéfinie en conséquence. Le Comité approuve le nouveau régime de vacances pour le personnel de l'USP et, de ce fait, une modification du règlement du personnel. En outre, le Comité approuve le dépôt d'une initiative parlementaire de Jacques Bourgeois sur la souveraineté alimentaire.

Octobre: Les membres du Comité engagent une discussion approfondie au sujet de la position de l'USP par rapport au nouveau système des paiements directs et aux mesures d'accompagnement d'un accord de libre-échange avec l'UE. Ils définissent les prochaines étapes et la position de l'USP.

Novembre: Le Comité recommande la ratification des protocoles de mise en œuvre de la Convention alpine. Il adopte à l'unanimité son mot d'ordre pour la votation du 8 février 2009 et recommande de dire oui à la reconduction de l'accord sur la libre circulation entre la Suisse et l'UE et à son extension à la Roumanie et la Bulgarie.

Décembre: Le Comité approuve le budget 2009 à l'intention de la Chambre d'agriculture et s'informe sur le plan financier 2009–2012 de l'USP.

Les activités de la Chambre d'agriculture

Séance du 27 mars 2008

Les délibérations ont porté sur le 2e train d'ordonnances de la PA 2011. La Chambre d'agriculture a exigé les améliorations suivantes:

- Les valeurs limites qui régissent l'octroi de paiements directs doivent être adaptées.
- Le renforcement des contributions écologiques ne devra pas dépasser le cadre prévu par le plan financier de la législature. Les contributions à la surface devront être réduites de 10 francs par hectare.

- Le recensement des effectifs d'animaux donnant droit à des paiements directs doit se dérouler de façon compatible avec la pratique.
- Les coupes prévues devront être combattues lors du débat budgétaire de 2009 au Parlement.

Les membres de la Chambre d'agriculture ont approuvé à l'unanimité le budget 2008 de l'USP et pris acte du plan financier 2008–2011 de l'USP.

Membres de la Chambre d'agriculture

Canton d'Argovie

Bucher Ralf, Directeur Bauernverband Aargau, 5630 Muri

Hitz Andreas, 5417 Untersiggenthal

Villiger Andreas, Président Bauernverband Aargau, 5643 Sins

Zemp Markus, Conseiller national, Président Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 5503 Schafisheim

Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

Bischofberger Robert, 9105 Schönengrund

Giezendanner Hansueli, Président Kant. landw. Verein von Appenzell AR, 9053 Teufen

Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Wetter-Fässler Walter, Président Bauernverband Appenzell AI, 9108 Gonten

Canton de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville

Hofer Peter, Président suisseporcs, 4447 Känerkinden

Schürch Christian, 4153 Reinach

Canton de Berne

Aebersold Charles, 3226 Treiten

Aebi Andreas, Conseiller national, 3473 Alchensdorf
Augstburger Ueli, 3115 Gerzensee

Bühler Gerber Christine, 2710 Tavannes

Carnal Jean-Michel, Président CAJB, 2748 Les Ecorcheresses

Eggimann Simon, 3454 Sumiswald

Fuhrer Regina, Présidente Bio Suisse, 3664 Burgistein

Häberli Hansjakob, 3112 Allmendingen

Jaun Markus, 3000 Bern 6

Lehmann Daniel, 3019 Bern

Lehnerr Berchtold, 3700 Spiez

Schneider Donat, Directeur LOBAG,

3072 Ostermündigen

Schwarz Elisabeth, 3612 Steffisburg

Von Känel Christian, 3775 Lenk

Von Siebenthal Erich, Conseiller national,

3780 Gstaad

Wäfler Peter, Secrétaire Schweiz. Alpwirtschaftlicher Verband, 3011 Bern

Wüthrich Hans-Ulrich, Secrétaire Producteurs de volaille suisse, 4950 Huttwil

Canton de Fribourg

Blanc Daniel, Directeur Union des paysans fribourgeois, 1763 Granges-Paccot

Gapany Olivier, 1646 Echarlens

Perler Hans, 1792 Guschelmuth

Rüegger Andreas, 1567 Delley

Schafer Denise, 3184 Wännwil

Canton de Genève

Haldemann François, Président AgriGenève, 1217 Meyrin

Canton de Glaris

Hauser Hans Peter, Président Glarner Bauernverband, 8752 Näfels

Canton des Grisons

Buchli Barbara, Directrice Bündner Bauernverband, 7001 Chur

Farré Corsin, Président Vache Mère Suisse, 7459 Stierva

Canton de Lucerne

Bürli Josef, Président Verband Schweizerischer Trocknungsbetriebe, 6142 Gettnau

Erni Moritz, Président Zentralschweizer

Milchproduzenten, 6017 Ruswil

Haas Walter, Président Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6016 Hellbühl

Hodel Alois, Secrétaire Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee

Jans-Gähwiler Pius, Président Fruit-Union Suisse, 6284 Gelfingen

Kunz Josef, Conseiller national, 6022 Grosswangen

Séance du 29 avril 2008

La Chambre d'agriculture a approuvé les comptes annuels 2007 et le rapport annuel 2007 de l'USP. Elle a fixé les lignes à suivre en ce qui concerne un accord de libre-échange agricole avec l'UE. Il est hors de question de conclure un tel accord: le secrétariat de l'USP a été chargé d'examiner une libéralisation partielle comme scénario de remplacement. La Chambre d'agriculture a recommandé de rejeter l'initiative populaire «Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale» et d'accepter l'article constitutionnel «Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie».

Séance du 26 septembre 2008

La Chambre d'agriculture a adopté le Programme d'activités 2009 à l'intention de l'Assemblée des délégués.

Les membres ont approuvé le concept visant à améliorer la communication interne. Concernant les objets des votations du 30 novembre 2008, la Chambre d'agriculture a recommandé de rejeter les initiatives populaires «Pour un âge de l'AVS flexible» ainsi que «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse», d'accepter la modification de la Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes, et de laisser la liberté de vote quant à l'initiative populaire «Droit de recours des organisations: Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse!».

Séance du 20 novembre 2008 lors de l'AD

Les membres du Comité de l'USP ont été élus à l'unanimité pour la période de mandat 2008–2012.

Canton de Neuchâtel

Frutschi Marc, Président CNAV,
2300 La Chaux-de-Fonds

Canton de Nidwald

Niederberger Hanspeter, Président Bauernverband
Nidwalden, 6388 Grafenort
Scheuber Roland, 6372 Ennetmoos

Canton d'Obwald

Küchler Niklaus, 6056 Kägiswil

Canton de Schaffhouse

Kern Hanspeter, Président Bauernverband
Schaffhausen, 8454 Buchberg

Canton de St-Gall

Abderhalden Jörg, 9656 Alt St. Johann
Heim-Keller Seline, 9200 Gossau
Müller Hans, Secrétaire St. Galler Bauernverband,
9230 Flawil
Müller Walter, Conseiller national, 9478 Azmoos

Canton de Soleure

Brügger Peter, Secrétaire Solothurnischer
Bauernverband, 4503 Solothurn
Keiser Samuel, Président Solothurnischer
Bauernverband, 4629 Fülenbach

Canton de Schwyz

Egli Hanspeter, Président Bauernvereinigung des
Kantons Schwyz, 8840 Trachslau
Steiner Edwin, Président swissgenetics, 8832 Wilen

Canton de Thurgovie

Binswanger Andreas, Président Thurgauer Bauern-
verband, 8280 Kreuzlingen
Engeli Hans, 9504 Friltschen
Gremiger Agnes, 9503 Stehrenberg
Hascher Hermine, Directrice Thurgauer Bauern-
verband, 8570 Weinfelden
Schär Conrad, Président Swiss Beef CH,
9223 Schweizersholz
Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen

Canton d'Uri

Arnold Peter, 6463 Bürglen

Canton de Vaud

Baudraz Frédéric, 1315 La Sarraz
Benoît Marc, 1323 Romainmôtier
Berlie Olivier, 1278 La Rippe
Chambaz Raymond, 1121 Bremblens
Durgnat Daniel, 1884 Villars-sur-Ollon
Henchoz Benjamin, 1417 Essertines-sur-Yverdon
Jenni Béat, 1358 Valeyres-sous-Rances
Jobin Philippe, 1112 Echichens

Kissling Jean-Luc, 1000 Lausanne 6

Meyer Albert, 1085 Vulliens

Meylan Michel, 1020 Renens

Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy

Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

Canton du Valais

Tornay Laurent, 1937 Orsières

Ulmann Jean, 1994 Aproz

Canton de Zoug

Murer Josef, Président Zuger Bauernverband,
6340 Baar

Canton de Zurich

Binder Max, Conseiller national, Président Association
suisse pour l'équipement technique de l'agriculture,
8308 Illnau

Frei-Frei Hans, 8105 Watt

Haab Martin, 8932 Mettmenstetten

Hodel Ferdi, Directeur Zürcher Bauernverband,
8459 Volken

Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald

Meyer Ernst, 8450 Andelfingen

**Les cantons JU et TI sont représentés à la Cham-
bre d'agriculture par des membres du Comité.**

Assemblée des délégués du 20 novembre 2008

Dans son allocution d'ouverture, le président de l'USP a souligné que, même après deux décennies de réformes, l'agriculture connaît encore de profondes mutations, et qu'elle doit faire face à des influences contradictoires. Les uns veulent édicter des lois toujours plus sévères; les autres veulent ouvrir les frontières et permettre à celui qui produit à vil prix, de survivre. L'accord de libre-échange agricole avec l'UE envisagé par le Conseil fédéral a constitué en quelque sorte le fil rouge de son discours. Les opinions exprimées par les délégués ont reflété les craintes des familles paysannes. Il y a une année, l'agriculture pouvait se réjouir de prix orientés à la hausse sur le marché mondial. Ces derniers se sont toutefois normalisés dans l'intervalle. Il n'en demeure pas moins qu'il faudra nourrir une population mondiale grandissante avec des surfaces de plus en plus restreintes, et que les ressources naturelles, telles que l'eau, ne sont pas infinies. Au lieu de sacrifier les paysans suisses et leur production tournée vers les besoins de la population suisse au nom du libre-échange, la Suisse devrait attacher plus d'importance à sa souveraineté alimentaire et à une politique agricole indépendante.

Jacques Bourgeois, le directeur de l'USP, a présenté les thèmes que l'USP entend aborder de plus près durant l'année à venir. Outre les négociations à l'OMC et les

accords bilatéraux de libre-échange, il sera notamment question de sécurité de l'approvisionnement, du développement de l'espace rural, de la révision du système des paiements directs, ainsi que d'une analyse du mode de fonctionnement des organisations agricoles. En évoquant les événements récents dans le secteur laitier, le directeur a appelé la base paysanne à la solidarité: «Il faut parler d'une seule voix et faire preuve de fermeté pour avoir du succès.»

Les affaires courantes à l'ordre du jour ont été traitées sans incident notable. C'est à l'unanimité que les délégués ont approuvé le procès-verbal de l'assemblée des délégués 2007, le Rapport annuel 2007, le Programme d'activités 2009, ainsi que les cotisations des membres pour 2009. Ils ont aussi accepté à l'unanimité une résolution à l'intention du Conseil fédéral, réclamant un plan de mesures pour assurer la pérennité d'une agriculture productrice et durable.

Lors des élections de renouvellement pour la période de mandat 2008 – 2012, le président Hansjörg Walter et les deux vice-présidents John Dupraz et Josef Dissler ont été réélus par acclamation. Tous les candidats nommés à la Chambre d'agriculture ont été élus à l'unanimité, au même titre que les membres de l'organe de révision interne de l'USP.

La journée s'est conclue par un exposé du professeur Harald von Witzke de l'Université Humboldt de Berlin, qui a participé à l'assemblée comme orateur invité. Son intervention s'est concentrée sur la situation des matières premières agricoles à l'échelle mondiale, avec des estimations quant à l'évolution de leur prix. Harald von Witzke a prédit la fin de la tourmente et des baisses incessantes des prix des matières premières dans l'agriculture: «L'agriculture va redevenir un secteur prospère.»



Les délégués adoptent une résolution contre un accord de libre-échange agricole avec l'UE.

L'USP en bref

Au service de 60 000 familles paysannes

L'Union Suisse des Paysans est l'organisation faitière de l'agriculture suisse. Elle réunit 60 000 familles paysannes qui gèrent des exploitations situées en plaine ou à la montagne, spécialisées dans les domaines les plus variés. L'Union Suisse des Paysans a été constituée à Berne le 7 juin 1897. Elle a le statut d'une association. L'ensemble de l'USP, y compris tous les secteurs de prestations de services, est certifié ISO 9001:2000. Les bureaux de l'USP se trouvent à Brugg, à Windisch et à Berne. Exception faite des locaux sis à Berne, les immeubles appartiennent à l'USP ou à des fondations proches de celle-ci.

Personnel

Au 31 décembre 2008, l'USP occupait 125 personnes (80 à plein temps et 45 à temps partiel). Parmi elles, 9 suivent un apprentissage de commerce. Les femmes représentent actuellement 54% de l'effectif. A cela s'ajoute le personnel de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, de la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse, de l'Office de constructions agricoles et de la caisse-maladie Agrisano qui comptent environ 145 personnes.

Révision

L'organe de révision se compose des réviseurs statutaires Alois Hodel (LBV, Sursee), Markus Jaun (FPSL, Berne) et Jean-Luc Kissling (Prométerre, Lausanne), ainsi que d'un organe de révision externe, OBT AG (Brugg).

Comptes annuels

Compte de résultat

Produits	2008	2007
Cotisations	6 207 020	6 019 455
Subsides provenant de fonds	275 000	200 000
Produit des prestations de services	7 649 308	7 512 761
Produit des assurances	26 477 540	28 781 365
Résultat immobilier	72 856	116 434
Produits divers	2 363 170	2 695 776
	43 044 894	45 325 791

Charges	2008	2007
Charges d'exploitation	3 569 967	3 706 685
Assurances	25 168 086	27 499 826
Personnel	10 865 179	10 796 239
Autres charges d'exploitation	2 769 321	2 853 530
Charges financières	271 061	229 818
Amortissements	260 000	180 000
Impôts	48 490	49 277
Excédent de produits	92 790	10 416
	42 952 104	45 315 375

Bilan

Actif	31.12.2008	31.12.2007
Actifs circulants	18 735 441	19 740 994
Actifs immobilisés	2 832 106	2 599 287
Fonds à affectation spéciale	15 807 490	17 467 287
	37 375 037	39 807 568

Passif	31.12.2008	31.12.2007
Capitaux étrangers	18 816 098	20 022 161
Provisions	2 326 686	1 986 146
Fonds à affectation spéciale	15 807 490	17 467 288
Fortune au 31 décembre	424 763	331 973
	37 375 037	39 807 568

Les premiers moments forts de 2009

Libre-échange agricole avec l'UE

Les négociations en vue d'un accord de libre-échange agricole avec l'UE ont débuté à l'automne 2008. L'USP s'est engagée dans plusieurs directions. Au cours des premiers mois de 2009, les collaborateurs de l'USP ont participé à de nombreuses rencontres dans le but d'expliquer l'intérêt d'une alternative consistant à activer la clause évolutive plutôt que de procéder à un accord global. En mars 2009, l'USP a envoyé à la Conseillère fédérale Doris Leuthard une liste d'entraves au commerce non tarifaires. Par ailleurs, l'USP s'est impliquée dans l'élaboration de mesures d'accompagnement dans l'hypothèse d'un accord avec l'UE ou à l'OMC. Elle a pour cela œuvré au sein d'un groupe de travail à l'interne, auquel participaient les principales organisations de producteurs, et d'une commission pilotée par la Confédération. Elle a aussi travaillé à assurer le financement de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement élaborées.

OMC et accord de libre-échange bilatéral

À l'OMC, il ne s'est pratiquement rien passé début 2009. Étant donné que les négociations à l'OMC sont bloquées depuis assez longtemps, la Suisse négocie des accords de libre-échange bilatéraux avec divers États. Un accord de libre-échange a déjà été passé en 2009 avec le Japon et la Colombie. L'USP a fait pression pour qu'il ne soit fait aucune concession en agriculture susceptible d'ouvrir encore nos frontières.

Agriculture et espaces ruraux

Le 17 mars 2009 l'USP et Agridea ont invité des organisations nationales proches du monde agricole pour fonder le forum «Agriculture et espaces ruraux». L'USP a participé activement à la communauté de savoir NPR «Coordination politiques sectorielles – agriculture, tourisme et espace vital».

Lait

L'USP a lancé en mars la création d'une organisation sectorielle «lait suisse» et l'a accompagnée activement. Une organisation sectorielle «lait» est nécessaire pour que les divers protagonistes de la branche puissent relever ensemble les défis du marché.

Problème du lisier

L'hiver, qui a été long, froid et très enneigé, a posé des problèmes à bon nombre de paysans en raison du manque de place pour stocker le lisier. L'USP a informé les paysans concernés des différentes options qui s'offraient à eux et de leurs conséquences. Elle a rejeté aussi les demandes d'augmentation des capacités de stockage du lisier.

Cours d'eau en tant que milieu de vie

L'USP a effectué divers travaux d'explication des effets de l'initiative populaire «Eaux vivantes» sur l'agriculture productrice et a exposé les revendications de l'agriculture à l'échelon politique.

Secrétariat des vigneron

Depuis décembre 2008, l'USP assure le secrétariat de la Fédération suisse des vignerons. Après une période de turbulences et après un changement de secrétariat et de président, la fédération peut à nouveau se consacrer pleinement à la défense des intérêts des vignerons.

Conférence de presse de début d'année

Dans les premiers jours de l'année, l'Union Euisse des Paysans a présenté à la presse son rapport sur la situation de l'agriculture dans une exploitation agricole située à Herbligen BE, rapport intitulé «Le mythe d'une agriculture qui coûterait trop cher».



«Proches de vous. Les paysans suisses.»

La campagne d'images «Proches de vous. Les paysans suisses.», avec des célébrités en chemises edelweiss et de nombreuses autres mesures, s'est poursuivie. Le 3 avril a débuté une seconde campagne avec les mêmes personnalités qu'en été 2008: le coureur cycliste Fabian Cancellara et sa famille, les mannequins Nadine Strittmatter et Patricia Schmid, le duo comique Ursus et Nadeschkin ainsi que le joueur de tennis Stanislas Wawrinka.

Formation

La concrétisation des nouvelles formations initiales de trois et deux ans (certificat fédéral de capacité et attestation fédérale de formation professionnelle) a fait l'objet de travaux intensifs. De nouveaux moyens de communication ont en outre été conçus, élaborés et appliqués.

AGROIMPULS

La votation populaire sur la libre circulation des personnes avec l'UE et l'extension à la Roumanie et à la Bulgarie a recueilli, avec le soutien actif de l'USP, un peu moins de 60% de oui.

USP Assurances, caisse-maladie Agrisano, fondation de prévoyance et caisse de pension de l'agriculture suisse

L'assurance globale, l'assurance pour le personnel employé dans les exploitations agricoles, a permis de diminuer la prime de la prévoyance professionnelle (CPAS) de manière notable. La reprise du portefeuille d'assurance-accidents par Agrisano a donné de bons résultats. Le système de rabais sur les frais de fonctionnement a pu être étendu à toutes les activités. La solidité des finances d'Agrisano, de la CPAS et de la FPAS a permis d'atténuer les effets négatifs de la crise financière. Le degré de couverture de la CPAS et de la FPAS

est nettement supérieur à 100% et Agrisano dispose de réserves satisfaisantes.

Fiduciaire et Estimations

La consultation sur la révision complète de la loi sur l'aménagement du territoire a fait l'objet de discussions dans l'ensemble des milieux agricoles et a été examinée le 16 avril par la Chambre suisse d'agriculture. La protection des terres cultivables et l'augmentation de l'espace dévolu à la production agricole en étaient les deux points forts. De plus, il a été mis au point un contrat de bail en zones constructibles selon le droit des obligations. Pour finir, une équipe de rédacteurs a entrepris d'actualiser le commentaire de la loi fédérale sur le droit foncier rural.

Consultation sur les projets de loi

Au cours du premier trimestre de cette année, l'USP a pris position sur 12 projets mis en consultation, notamment sur le projet de prorogation de trois ans du moratoire sur l'utilisation des organismes génétiquement modifiés.



La conférence de presse qui s'est tenue le 6 janvier à Herbligen BE a connu une forte affluence.



Union Suisse des Paysans, CH-5201 Brugg
Téléphone 056 462 51 11, Fax 056 441 53 48, e-Mail info@sbv-usp.ch, internet www.sbv-usp.ch
Publication N° 235, Supplément spécial «Agri», 22 mai 2009

